

MASTER SPECIALISE 2021-2022 SCIENCES GEOSPATIALES ET GOUVERNANCE FONCIERE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Conscient de l'ampleur et du rôle majeur du foncier et de la gouvernance foncière dans différentes stratégies sectorielles, l'IAV Hassan II a le privilège de regrouper aujourd'hui d'éminents experts, chercheurs et acteurs de différents secteurs économiques pour l'appel à candidature à la quatrième promotion du **Master spécialisé en Sciences Géospatiales et Gouvernance Foncière**. L'objectif ultime est de corroborer une évidence universelle : une gouvernance foncière adéquate est gage d'une gouvernance territoriale efficiente. **Ce Master dans sa quatrième édition** permettra de préparer de futures générations capables de mesurer les besoins, d'en trouver les solutions adéquates et de penser scientifiquement et rationnellement la gouvernance foncière. Convaincue des avantages de l'approche pluridimensionnelle, l'équipe pédagogique œuvre à intégrer les nouveaux processus pédagogiques, de recherche et de développement des compétences dans un cadre évolutif, compétitif et ouvert.

COMPETENCES A ACQUERIR

Le Master spécialisé vise à développer chez les futurs lauréats les aptitudes de compréhension des outils techniques et législatifs nécessaires dans le domaine de la gouvernance foncière. Il vise également à renforcer les capacités de conseil aux décideurs dans un cadre d'apprentissage en équipe. A la fin du Master, les lauréats seront capables :

- D'accompagner les politiques publiques dans la maîtrise des moyens de gestion du foncier et d'assurer le conseil technique pour différents intervenants dans le domaine du foncier,
- De préparer des conseillers intermédiaires entre les décideurs et les techniciens afin de mettre en œuvre une compréhension cohérente des paradigmes du foncier en Afrique et en Afrique du Nord.

DEBOUCHES DE LA FORMATION

La philosophie derrière la mise en place de ce Master est la préparation des compétences intermédiaires entre ingénierie et législation permettant de répondre à un besoin global en matière de l'action des orientations stratégiques des politiques publiques. De par l'importance que revêt le foncier en Afrique, en Afrique du Nord et au Maroc et de par le degré de performance que ce Master procure à ses candidats, il est certain qu'avec les compétences acquises les débouchés de la formation sont nombreux dans les deux secteurs privés et publics:

- Au niveau africain, tous les organismes de conseil technique et consulting trouveront de ses profils des compétences de conduite d'études et d'analyse stratégique sur l'interrelation foncier et développement économique,
- Au niveau national, toutes les institutions publiques, entreprises et les différents bureaux d'études vont disposer de ressources compétentes leur permettant d'améliorer toutes les interventions dans le domaine foncier à savoir l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le développement rural et urbain, la gestion de l'eau pour une meilleure valorisation des terres, les aménagements hydro agricoles et la sécurité foncière.

CONDITIONS D'ACCES

Prérequis académiques :

Les candidats issus du profil Licence, Master ou Ingénieur peuvent déposer leurs dossiers et doivent avoir les diplômes suivants :

- Licence nationale en Mathématique et/ou Informatique et/ ou Physique ou diplôme reconnu équivalent issu des facultés des sciences ou sciences et techniques,
- Licence professionnelle nationale en Géomatique, Géoscience, Géo-informatique, Urbanisme et aménagement du Territoire ou diplôme reconnu équivalent issu des facultés ou instituts ne relevant pas de l'université,
- Licence nationale en sciences économiques ou gestion, en géographie, ou en droit assortie d'un diplôme de baccalauréat national en sciences mathématiques, physiques & chimies ou Sciences de la vie et de la terre,
- Ingénieur ou Master en : Sciences Géomatiques et Ingénierie Topographique, Géoinformation, Sciences Géographiques, Génie Rural, Agroéconomie, Génie Civil, ou tout diplôme reconnu équivalent.

Prérequis linguistiques :

Certains modules seront enseignés en anglais. Un niveau « intermédiaire » comme minimum requis en langue anglaise est exigé pour les étudiants algériens, marocains, mauritaniens et tunisiens. Pour les candidats des pays Egypte et Soudan, il est exigé d'avoir un niveau intermédiaire au minimum en Français pour pouvoir suivre les modules enseignés en français.

SELECTION DES ADMISSIBLES :

Tous les candidats doivent soumettre en ligne leurs dossiers composés des éléments suivants :

- Copie conforme du diplôme ou certificat obtenu. L'originale du diplôme est exigée pour tous les candidats retenus,
- Copies certifiées conformes des bulletins des notes des cycles des formations poursuivies,
- Le nombre d'années exigé pour une licence est de 3 ans et pour un cycle ingénieur et master est de 5 ans,
- Les candidats issus d'un parcours Licence doivent justifier des mentions assez bien au minimum tout au long de leurs parcours,
- Les candidats issus du parcours ingénieur ou master doivent justifier au minimum 3 mentions assez bien tout au long de leurs parcours,
- La date limite du dépôt électronique des dossiers de candidatures est le 04 octobre 2021,
- La liste des candidats admissibles sera publiée sur le site de l'IAV Hassan II le 11 octobre 2021,

SELECTION DES ADMIS :

- Les candidats admissibles seront invités à un test oral en ligne les 18 octobre 2021.
- L'inscription des candidats admis est programmée pour le 21 octobre 2021.
- Dans la limite des postes disponibles, les candidats déclarés sur la liste d'attente sont invités à s'inscrire le 22 octobre 2021.
- Les cours démarreront le 25 octobre 2021.

FRAIS DU DOSSIER :

- Les frais du dossier s'élèvent à 300 DH (30 USD) à payer selon les modalités annoncées par l'IAV Hassan II.

POUR TOUTE INFORMATION :

Imane EZZABDI : Program Manager / Moha EL-AYACHI : Coordonnateur du Master

E-mail : nelga@iav.ac.ma